

Bruxelles, le 09/11/2009



## Inscriptions : en route pour le pire

Le SEL a pris connaissance de l'avant-projet sur les inscriptions (qui doit encore être débattu au sein de la majorité) avec une colère grandissante d'article en article.

Le SEL dénonce ce projet qui :

- déresponsabilise l'autorité publique en renvoyant les décisions au niveau local sans réelle coordination et d'accord sur les objectifs à poursuivre. Au-delà de ce projet-ci, cela augure mal de la politique d'enseignement sous la législature qui commence ;
- reprend les éléments les plus problématiques des dispositions précédentes y compris celles du « décret missions » ;
- va favoriser la pratique des inscriptions multiples ;
- ne tient pas compte du véritable travail bénéfique en « gestion collective des préférences » mené, dans les faits, pour résoudre la bulle ;
- continuera à compliquer la tâche du personnel administratif des écoles ;
- en pérennisant l'adossement va contribuer à vider certaines écoles fondamentales rurales et de quartier ;
- sous des éléments pouvant faire croire à la volonté de mixité scolaire promeut en fait un enseignement qui sera, dans les effets des mécanismes prévus dans le projet, clivé selon les classes sociales.

Le SEL a l'impression que la Ministre n'a réellement entendu qu'un seul réseau d'enseignement et les associations d'intérêts qui refusent toute régulation et pour lesquelles faire étudier les élèves dans un milieu mixte socialement n'est manifestement ni un droit ni un devoir.

Le SEL craint que la route prise par la Ministre Simonet ne mène à deux types d'école ... Celles qui s'adressent aux riches d'une part, celles qui bénéficient de moyens d'encadrement différencié d'autre part.

Est-ce cela le projet de société de la majorité de l'Olivier ?

Joan LISMONT